

Programme de la Formation

ADEME RE2020 : Choisir des matériaux à faible impact environnemental

1,50 jours soit 10.5 heures de formation

10.5 heures en formation à distance

1 étape de validation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
ADEME RE2020 : Choisir des matériaux à faible impact environnemental (distance)	Distanciel asynchrone		A distance (MTP)
<u>Étapes à valider</u> : 1 <u>Date de l'évaluation finale</u> : 27 septembre 2022	Distanciel synchrone	mardi 27 septembre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	A distance (MTP)

CONTEXTE GÉNÉRAL

La France passe d'une réglementation thermique à une réglementation environnementale avec la RE2020, plus ambitieuse et plus globale pour la filière de la construction, elle s'inscrit dans une action continue et progressive en faveur de bâtiments moins énergivores. La RE2020 prend sa source dans la Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015, la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) qui fixent des orientations pour les filières afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

La loi Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) prévoit ainsi l'entrée en vigueur de la RE2020 le 1er janvier 2022 en remplacement de la RT2012.

La RE2020 repose donc sur une transformation progressive des techniques de construction des filières industrielles et des solutions énergétiques, afin de maîtriser les coûts de construction et de garantir la montée en compétence des professionnels.

Au regard de ce contexte, le Ministère de la Transition Ecologique, l'ADEME et le Service Mobilisation des Professionnels ont conçu des modules de formation pour accompagner et favoriser cette montée en compétences des acteurs de la construction.

Nous vous proposons ce module optionnel en complément des parcours sur les fondamentaux et la maison individuelle. Il vous permettra de choisir les matériaux à faible impact environnemental les plus adaptés à vos projets de construction.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Ce module a pour finalité de vous aider à choisir des matériaux à faible impact environnemental. Ainsi, vous serez en capacité :

- D'identifier les caractéristiques des matériaux biosourcés
- De maîtriser les principales règles de mise en œuvre
- De mettre en avant l'utilisation de matériaux biosourcés dans les projets de construction ou de rénovation

PRISE EN CHARGE

Comment financer sa formation ?

Les formations proposées par Ilot formation peuvent bénéficier d'une prise en charge par les fonds de formation en fonction de votre statut :

Vous êtes **salié d'agence libérale**, OPCO EP intervient dans vos demandes de formation dans le cadre du plan de développement des compétences validé par votre employeur. Pour plus d'informations : www.opcoep.fr

Vous êtes **architecte libéral**, le FIFPL prend en charge vos frais de formation. Vous devez justifier d'au moins une année complète de cotisations URSSAF. Pour plus d'informations : www.fifpl.fr

Vous êtes **dirigeant d'agence**, depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour vos dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire Cerfa n°12635*04 sur le site www.impot.gouv.fr

La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

Vous êtes **demandeur d'emploi**, Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence être validée par le conseiller Pôle emploi. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent :
DUCUING Elsa - 05.62.86.16.33 - contact@ilotformation.com

PUBLIC CIBLE

Ces modules de formation sont destinés aux professionnels :

- de la maîtrise d'œuvre de conception (architecte, urbaniste, paysagiste, AMO,...)
- de la maîtrise d'œuvre d'exécution (ingénierie de la construction, coordination, pilotage, économie de la construction, contrôle des travaux,...)

PRÉREQUIS

Réaliser un test de positionnement permettant de vous orienter vers le parcours ADEME RE2020 ou les modules optionnels adaptés à vos besoins.
Disposer d'un ordinateur équipé d'une webcam (idéal mais pas indispensable) et d'un micro. Vous pouvez également utiliser un casque micro ou des écouteurs de téléphone.

Ou

D'un smartphone ou tablette. Pour cela, nous vous recommandons de télécharger l'application Zoom pour Android ou IOS.

Connexion internet de qualité et stable pour éviter les coupures intempestives.

Navigateurs compatibles et mis à jour : de préférence Chrome, Firefox ou Safari pour un meilleur usage de Zoom et de notre plateforme de formation à distance Moodle.

Privilégier un environnement calme, isolé des bruits.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Assistance technique

Pour les formations se déroulant tout ou partie à distance, si vous rencontrez des difficultés pour vous connecter, contactez-nous au 05 62 86 16 33

Pour les personnes en situation de handicap

En cas de besoins spécifiques, contactez notre référente handicap :

Elsa DUCUING

contact@ilotformation.com

05 62 86 16 33

Evaluation de la formation en distanciel

Chaque jour de la formation synchrone (webinaire), les présences seront contrôlées et enregistrées par nos soins sur une feuille d'appel.

En fin de formation, un rapport de connexion sera édité et archivé dans le dossier de chaque session.

Une enquête qualitative sera remplie par les stagiaires afin d'évaluer si la formation a répondu à leurs besoins.

Une attestation de formation leur sera délivrée par courrier à l'issue du stage.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module
ADEME RE2020 : Choisir des matériaux à faible impact environnemental (distance)

1,50 jours soit 10.5 heures de formation

10.5 heures en formation à distance
1 étape de validation

Modalité d'apprentissages : Mixte - Distanciel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique	Dates	Lieux
Distanciel asynchrone		A distance (MTP)
Distanciel synchrone	mardi 27 septembre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	A distance (MTP)

Étapes à valider : 1

Date de l'évaluation finale : 27 septembre 2022

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Ce module a pour finalité de vous aider à choisir des matériaux à faible impact environnemental. Ainsi, vous serez en capacité :

- D'identifier les caractéristiques des matériaux biosourcés
- De maîtriser les principales règles de mise en œuvre
- De mettre en avant l'utilisation de matériaux biosourcés dans les projets de construction ou de rénovation

FORMATEUR(S)

CHEVALIER Martial - Responsable technique et co-gérant bureau d'études et centre de formation TY éco2

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Equipements et supports pédagogiques

L'association Ilot formation dispose d'une salle de formation virtuelle Zoom permettant au formateur de partager son écran et ses supports, de prendre la main sur l'écran d'un stagiaire si nécessaire et de créer des salles supplémentaires pour faire travailler les stagiaires en petit groupe.

Nous disposons également d'une plateforme LMS Moodle sur laquelle, selon les formations, les participants pourront retrouver tout au long de la formation, toutes les ressources documentaires téléchargeables et tous les supports de formation (documents, Powerpoint, bibliographie, sitographie...). Tous nos QCM sont diffusés par des outils numériques de type Google Forms afin que les participants puissent le remplir en direct depuis un PC, tablette ou smartphone.

Modalités pédagogiques

Les méthodes pédagogiques et les supports que nous proposons vont permettre une approche concrète et dynamique de la formation. Nous privilégions une pédagogie active, basée sur une approche socio-constructiviste qui favorisera les interactions sociales de travail. Pour cela, nous proposons des études de cas et des mises en situation visant à simuler des situations les plus proches de leur réalité professionnelle. En outre, ces travaux de groupe visent à favoriser les échanges expérientiels entre apprenants.

PROGRAMME

Module A1 - Choisir des matériaux à faible impact environnemental

Auto-formation - Durée : 3h30

- Introduction
- Appréhender le lien entre les matériaux de construction, la RE2020 et les enjeux environnementaux
- Différencier les différents types de matériaux biosourcés, géosourcés et issus d'une pratique de réemploi, réutilisation ou recyclage

- Argumenter en faveur de l'utilisation des écomatériaux
- Identifier et comparer les impacts environnementaux des matériaux bio-sourcés (y compris le niveau carbone)
- Appréhender l'impact du transport des matériaux
- Identifier les secteurs et filières de production
- Expliquer et comparer les caractéristiques techniques des matériaux et leur utilisation
- Différencier les coûts des différents matériaux
- Décrire le cadre réglementaire de l'utilisation des matériaux (tous types)
- Identifier les labels associés aux matériaux
- Exercice : Être force de proposition sur le choix de matériaux pour étudier des variantes en conception tout en maîtrisant le contexte réglementaire et le critère économique

Retour sur les modules e-learning

Webinaire - Durée : 3h30

- Quels sont les éco-matériaux les plus pertinents ?
- Quelles sont leurs principales caractéristiques, leurs avantages et leurs inconvénients ?
- Réponse aux questions avec apport de précisions
- Les éco-matériaux dans un projet : quels sont les différents postes de travaux pour lesquels il est possible d'utiliser les éco-matériaux ? exemples de produits

Les éco-matériaux : études de cas et retour d'expériences

Webinaire - Durée : 3h30

- Etudes de cas sur 3 types de projets (maison individuelle neuve, maison individuelle à rénover, bâtiment de logements collectif) : choix des matériaux, technique de mise en œuvre, carnets de détails pour le traitement des points sensibles
- Focus sur des techniques de mise en œuvre
- Jeu de rôle : Construction d'un argumentaire
- QCM d'autoévaluation